Réunion du conseil municipal

jeudi 13 février 2025

Administration générale

- I. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du jeudi 13 février 2025.
- 2. Approbation des procès-verbaux des séances du Conseil municipal en date des jeudi 19 décembre 2024 et mardi 24 décembre 2024.
- 3. Désignation d'un représentant de la Commune au sein de la Mission Locale pour l'emploi Sud 93, suite à la démission de Mme Catherine Porte, conseillère municipale déléguée.
- 4. Communication du rapport d'activité et du compte administratif de l'Établissement public territorial Grand Paris Grand Est (EPT GPGE) pour l'année 2023, au titre de l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

Développement durable

- 5. Convention d'expérimentation avec la société JABU pour la mise en œuvre de la solution de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires sur le territoire de Noisy-le-Grand.
- 6. Convention d'expérimentation avec Ecoflow, sur le territoire de Noisy-le-Grand, dans le cadre des Quartiers Métropolitains d'Innovation.

Finances et commande publique

7. Débat d'orientation budgétaire (DOB) afférent à l'exercice 2025.

Foncier et développement urbain

- 8. Information du Conseil municipal sur le rapport d'activité 2023 de la concession de service public pour l'exploitation des marchés forains de la ville.
- 9. Approbation de la passation d'un bail professionnel au profit de M. Salim Azeri agissant en tant qu'entrepreneur individuel (El) domicilié au I rue Georges Laigneau à Noisy-le-Grand.

19h30

Hôtel de ville Salle du conseil municipal Place de la Libération



10. Conclusion d'un bail commercial au profit de la société par actions simplifiées (SAS) « Champêtre », représentée par la société Holding Cave, représentée par son président M. Anthony Troccy, pour les locaux commerciaux sis 35-37 quai de la Rive Charmante.

Logement et habitat

11. Approbation de la convention du Service d'Information et d'Accueil des Demandeurs (SIAD) et de la convention de gestion partagée de la demande de logement social avec l'Établissement public territorial (EPT) Grand Paris Grand Est.

Bâtiments et espaces publics

12. Approbation d'un avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage temporaire (MOT) avec le Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Île-de-France (SIGEIF) concernant l'enfouissement de réseaux rue Jules Ferry.

Petite enfance

- 13. Information du Conseil municipal sur le rapport d'activité 2023 de la concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil « Les Lutins ».
- 14. Information du Conseil municipal sur le rapport d'activité 2023 de la concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil du secteur Maille Horizon Nord « Les Petits Corsaires ».
- 15. Information du Conseil municipal sur le rapport d'activité 2023 de la concession de service public pour l'exploitation du multi-accueil « Les P'tits Loups ».

Jeunesse

16. Approbation de la convention entre la Commune et le Service interacadémique des examens et concours des académies de Paris-Créteil-Versailles relative à la réutilisation par la Commune d'informations figurant dans les listes de résultats d'examen pour les sessions 2025-2026-2027, dans le cadre de la soirée des bacheliers.

Sport

17. Fixation des tarifs d'inscriptions aux Foulées de Noisy-le-Grand et approbation d'une convention de mandat d'encaissement entre la Commune et la Société « Studiodev SARL / Le-sportif.com ».

Culture

- 18. Cession de deux grandes harpes.
- 19. Révision de la grille de vente de consommations au Café des Arts.

Ressources humaines

- 20. Rectification de la délibération n° 24/193 du 24 décembre 2024 concernant la mise en place de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour les agents de la filière police municipale à compter du 1^{er} janvier 2025.
- 21. Approbation de la convention de prestation de service pour le Conseil en Orientation Professionnelle proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne.
- 22. Modification du tableau des effectifs du personnel permanent.

Décisions du Maire

23. Information du Conseil municipal sur les décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

